

Séance du 15 avril 2016

Le quinze avril deux mille seize, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous sa présidence.

Date de convocation : 04/04/2016

Date d'affichage : 25/04/2016

Étaient présents : MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, DUFORT Erik ; Mmes LEDOUX Malika, PAISANT Nadège ; MM BELLÉE Pascal, BAZIN Denis ; Mme GOSSET Cécile ; M. ALLIX Gratien ; Mmes LEMERRE Honorine, CANTO Stéphanie ; MM LEPLEY Laurent, BOURGÈS André.

Était excusée : Mme LEVALLOIS Mireille (procuration Mme LEDOUX).

Absente : Mme RIVALLANT Stéphanie.

Mme PAISANT, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Maire remercie tout d'abord Mme ROUSSEL, Trésorière, pour sa présence à cette séance dédiée principalement au vote des différents documents financiers 2015 et 2016. Il demande ensuite à ajouter une délibération concernant les tarifs de vente d'enveloppes « prêt à poster » à l'Agence Postale Communale. Le Conseil Municipal accepte.

I. Vente d'enveloppes PAP personnalisées à l'Agence Postale Communale (visa 20/04/2016)

M. le Maire passe la parole à Mme LEDOUX, adjointe.

Mme LEDOUX expose au Conseil Municipal que les enveloppes « Prêt à Poster » (PAP) et personnalisées sont imprimées et peuvent donc être mises en vente, dans le cadre de la régie, à l'Agence Postale Communale. Il est donc nécessaire de voir le tarif de ces enveloppes. Mme LEDOUX propose que le même tarif soit appliqué pour les enveloppes qu'elles soient avec ou sans fenêtres.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le tarif suivant pour les enveloppes PAP personnalisées :

- 1.00 € l'unité ;
- 9.60 € le lot de 10 ;
- 93.00 € le lot de 100.

Il est à noter que les autres tarifs (photocopies, appâts rats et souris, location de salle) restent inchangés.

II. Compte-rendu de la séance du 16 mars 2016

M. le Maire demande s'il y avait des remarques sur le compte rendu de la séance du 16 mars dernier. Aucune modification n'étant à apporter, il est approuvé à l'unanimité.

III. Compte Administratif (CA) 2015 Budget « Lotissement Le Bois Hébert » (visa 13/05/2016)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le CA du maire du budget annexe « Lotissement Le Bois Hébert » pour l'exercice 2015, qui laisse apparaître un résultat de clôture nul.

IV. Dissolution du budget annexe « Lotissement Le Bois Hébert » (visa 20/04/2016)

M. le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux d'aménagement du lotissement « Le Bois Hébert » sont terminés. Les retenues de garanties ont été restituées aux entreprises. Ce budget annexe n'a donc plus lieu de perdurer.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de clôturer définitivement le budget annexe « Lotissement Le Bois Hébert » au 31 décembre 2015.

VI. Compte Administratif (CA) 2015 Budget « Assainissement » (visa 13/05/2016)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le CA du maire du budget annexe « Assainissement » pour l'exercice 2015, qui laisse apparaître un résultat de clôture de 5 074.80 €.

VII. Compte Administratif (CA) 2015 « Budget Hôtel Restaurant » (visa (13/05/2016)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le CA du maire du budget annexe « Hôtel Restaurant » pour l'exercice 2015, qui laisse apparaître un résultat de clôture négatif de 246 160.62 €.

VIII. Compte Administratif (CA) « Budget Communal » (visa 13/05/2016)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le CA du maire du budget « Communal » pour l'exercice 2015, qui laisse apparaître un résultat de clôture de 228 467.27 €.

IX. Comptes de Gestion (CG) 2015 du Receveur Municipal (visa 13/05/2016)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les CG (budgets annexes « Lotissement Le Bois Hébert », « Assainissement », « Hôtel Restaurant » et budget « Communal ») de Mme ROUSSEL, Receveur Municipal, pour l'exercice 2015 et déclare qu'ils n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

X. Budget Primitif (BP) 2016 Budget « Assainissement » (visa 13/05/2016)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le BP du budget annexe « Assainissement » pour l'exercice 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 47 348 €, soit 24 626 € pour la section d'exploitation et 22 722 € pour la section d'investissement.

L'excédent de clôture de la section d'exploitation de l'exercice 2015 de 9 959 € sera affecté pour partie en recette d'exploitation (5 074 €) et la différence (4 885 €) sera affectée en recette d'investissement afin de combler le déficit de 2015.

XI. Budget Primitif (BP) 2016 Budget « Hôtel Restaurant » (visa 13/05/2016)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le BP du budget annexe « Hôtel Restaurant » pour l'exercice 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 572 898 €, soit 212 187 € pour la section de fonctionnement et 360 711 € en investissement.

L'excédent de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2015 de 28 054 € est affecté intégralement en recette d'investissement. Le déficit de clôture de 2015 d'investissement (274 216 €) sera inscrit en dépense d'investissement.

XII. Subvention au budget annexe « Hôtel Restaurant » (visa 20/04/2016)

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'une subvention est nécessaire pour équilibrer le budget annexe « Hôtel Restaurant » pour l'exercice 2016. Le montant nécessaire est de 200 480 €.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le versement de 200 480 € du budget principal au budget annexe « Hôtel Restaurant ».

XIII. Budget Primitif (BP) 2016 Budget « Communal » (visa 13/05/2016)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le BP du budget « Communal » pour l'exercice 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 969 686 €, soit 571 726 € pour la section de fonctionnement et 397 960 € pour l'investissement.

L'excédent de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2015 (235 526 €) sera affecté pour partie en recette de fonctionnement (198 693 €) et la différence (36 833 €) sera affectée en recette d'investissement. Le déficit de clôture d'investissement de 2015 (7 060 €) sera inscrit en dépense d'investissement.

XIV. Subventions aux associations communales

Pour l'exercice 2016, le Conseil Municipal a décidé de verser les subventions suivantes pour un montant de 3 945 € :

Goujon Carantillais : 250 € ; Société de chasse Carantilly / Cametours : 300 € ; ACPG / CATM Carantilly : 200 € ; Cercle de l'Amitié Carantilly : 260 € ; Comité des Fêtes Carantilly : 1 000 € ; Bol d'Air Carantilly : 550 € ; JS Carantillaise : 800 € ; La Patriote Carantilly : 300 € ; L'étrier : 200 € ; Amicale Pompiers Marigny : 65 € ; Fleurs de la Mémoire : 20 €.

XV. Taux d'imposition des impôts locaux directs année 2016 (visa 20/04/2016)

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il faut fixer par délibération les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2016.

Il précise de plus qu'une hausse n'est pas justifiée, étant donné que la section de fonctionnement du budget communal est équilibrée sans augmentation des taux.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide du maintien des taux de 2015 des impôts locaux. Les taux retenus pour 2016 sont donc de :

- ↳ Taxe d'Habitation : 7.80 %
- ↳ Taxe Foncière Bâti : 7.54 %
- ↳ Taxe Foncière Non Bâti : 16.26 %
- ↳ Cotisation Foncière des Entreprises : 9.48 %

XVI. Présentation Financière

Mme ROUSSEL, Receveur Municipal, commente un diaporama présentant une synthèse financière du budget communal pour l'exercice 2015, en fonctionnement et en investissement. Une analyse de différents critères (capacité d'autofinancement, endettement, fonds de roulement) sont également expliqués avec une évolution sur les 3 dernières années.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h20.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Pierre BOURGE	La Secrétaire, Nadège PAISANT
Bruno CORON	Stéphanie RIVALLANT Absente
Erik DUFORT	Gratien ALLIX
Malika LEDOUX	Honorine LEMERRE
Pascal BELLÉE	Stéphanie CANTO
Denis BAZIN	Laurent LEPLEY
Mireille LEVALLOIS PP Mme LEDOUX	André BOURGÈS
Cécile GOSSET	